

Plan Régional Santé Environnement Grand Est



Petit Journal des Rencontres Santé Environnement 2019

Un magazine pour connaître les actions
menées au sein de la région
Grand Est dans le cadre du PRSE



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

ars
AGENCE REGIONALE DE SANTE

Sommaire

Pages 4 / 5

La Mutualité Française contre les perturbateurs endocriniens : Pragmatisme et DIY (Do it Yourself)

Réduire l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux : Le projet Femmes Enceintes, Environnement et Santé (FEES)



Pages 6/7

L'utilisation des produits cosmétiques : une menace pour la santé ?

Agir pour améliorer la qualité de l'eau

Sécuriser la production et la distribution de l'eau potable

Renforcer la surveillance de la qualité de l'air

Pages 10/11

Le radon
Mieux le connaître pour limiter les expositions

Connaître les polluants de l'air intérieur pour les éviter
Les conseillers en environnement intérieur (CEI)

Pages 8/9

Mieux respirer au lycée !

Qualité de l'air extérieur : les bons gestes citoyens

Limitier les risques d'exposition à l'amiante

Matériaux biosourcés et qualité de l'air

Pages 12/13

Dispositif EPSIL :
Equipe Pluridisciplinaire dédiée aux Situations d'Incurie dans le Logement

Le permis de louer, un outil pour lutter contre le mal-logement

Pages 14/15

Lutte contre l'ambrosie

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Pages 16/17

Pollin'air,
un réseau citoyen pour prévenir les allergies aux pollens

Pages 18/19

Prévention des risques auditifs chez les jeunes

Le Dispositif Peace & Love

Pages 20/21

Favoriser les mobilités douces
Des trophées des mobilités actives pour valoriser les aménagements exemplaires

Mettre en réseau les acteurs de l'environnement et la santé :
La SYNAPSE

Quel impact de la pollution des sols sur la santé ?



Pages 22/23

Un diagnostic santé environnement pour agir au plus près des besoins des territoires

Le PRSE3,
un dispositif partenarial au service des territoires

Pages 24/25

Les 19 projets retenus dans le cadre de l'appel à projet 2018

Pages 26/27

Les 27 projets retenus dans le cadre de l'appel à projet 2019

Le lien entre la qualité de notre environnement et notre santé rencontre un intérêt croissant de la population qui souhaite désormais agir en faveur d'un cadre de vie plus sain.

Ce magazine illustre la diversité des actions mises en œuvre dans le cadre du troisième volet du **Plan Régional Santé Environnement Grand Est** depuis sa signature le 9 novembre 2017. Ces actions témoignent de la dynamique et de la forte implication de l'ensemble de nos partenaires et des acteurs de la santé environnement que nous remercions pour leur engagement à nos côtés.

Nous tenons également à remercier les étudiants de la L3 Information-communication de l'Université de Lorraine qui ont conçu et élaboré ce petit journal des rencontres santé environnement 2019 pour vous faire partager les réussites que nous espérons encore nombreuses dans les années à venir.

Le comité d'animation du Plan Régional Santé Environnement Grand Est





Reconnaitre et traquer les perturbateurs endocriniens



Les perturbateurs endocriniens agissent sur la croissance, le développement de l'homme et de nombreuses espèces animales. Au quotidien, ces polluants se cachent dans les cosmétiques, les produits d'entretien, l'alimentation....

Connaitre et reconnaître les composants nocifs, savoir lire les étiquettes et fabriquer soi-même... Autant de défis pour le grand public que la Mutualité Française a décidé de relever avec lui!



La Mutualité Française contre les perturbateurs endocriniens: Pragmatisme et DIY (Do it Yourself)

En 2018 et 2019, la Mutualité Française Grand Est a organisé une série de conférences débats et d'ateliers pour renforcer les connaissances du grand public sur les perturbateurs endocriniens.

Inscrite dans le PRSE3 en tant que responsable opérationnel de l'objectif 11 «Renforcer les connaissances et les compétences du grand public et des populations sensibles sur les questions de santé environnement», la Mutualité Française s'engage plus spécifiquement dans les actions de sensibilisation en direction du grand public et des élus. Ici, contre les perturbateurs endocriniens.

Son approche est essentiellement pragmatique et consiste à diffuser une information claire suivie de mise en pratique dans des ateliers où on apprend à reconnaître et savoir comment remplacer ces produits incriminés. Des conférences ont eu



lieu à Nancy, Reims et Strasbourg et les conférences débats à Troyes, Metz, Haguenau et Golbey visant à faire réfléchir sur les alternatives concrètes aux produits contenant des perturbateurs endocriniens.

Ces conférences débats ouvraient sur des ateliers pratiques. A Haguenau, c'est à travers un spectacle théâtral (Sage Précaution) que le message a été diffusé au public. Spectacle suivi d'une série d'ateliers pour apprendre à faire soi-même cosmétiques et produits inoffensifs.

➔ Pour plus d'infos, allez sur le site <https://grandest.mutualite.fr>

Réduire l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux: Le projet Femmes Enceintes, Environnement et Santé (FEES)

Le projet FEES a été créé en 2011 dans la région Nord-Pas de Calais par l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) et la Mutualité Française, en lien avec les Unions Régionales de la Mutualité Française. Il est déployé en région Grand Est depuis 2018, grâce au PRSE3.

Le projet consiste à former, avec le concours des réseaux de périnatalité du Grand Est, les professionnels de la périnatalité (notamment les sages-femmes) pour diffuser des conseils de prévention aux futurs et jeunes parents, particulièrement sur les questions de qualité de l'air intérieur, du bon usage des produits cosmétiques et de l'alimentation.

Après une phase d'évaluation des besoins des professionnels de la périnatalité du Grand Est, les premières formations et actions de sensibilisation ont eu lieu dès le second semestre 2018. Les actions de formations se sont poursuivies en 2019 et continueront en 2020.

Contact

Mélie ROUSSEAU, coordinatrice du projet FEES:
melie.rousseau@appa.asso.fr

Les réseaux de périnatalité du Grand Est:

www.naitreenalsace.fr

www.projetfees.fr

www.reseaperinatallorain.fr

www.reseaux-sante-ca.org



L'utilisation des produits cosmétiques : une menace pour la santé ?

Les métiers de la coiffure utilisent des produits qui peuvent parfois contenir des substances susceptibles de nuire à la santé et à l'environnement.

Le Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises (CNIDEP) a souhaité travailler sur la réduction des impacts de ces produits sur la santé des professionnels et des usagers.

Le CNIDEP s'est donc engagé dans le PRSE3 avec le projet « Maîtrise du risque chimique dans l'artisanat », qui vise à évaluer les possibilités de substituer les produits contenant des substances problématiques par d'autres produits plus vertueux pour la santé et l'environnement.

Cette action d'évaluation, d'information et de prévention en direction de la profession permettra non seulement une prise de conscience

des risques auxquels sont exposés les populations travaillant dans le secteur de la coiffure, et contribue à la réduction des risques liés à l'utilisation de certains produits cosmétiques dans les centres de coiffure, en s'en protégeant et/ou en les remplaçant par des produits moins agressifs.

Cette action de sensibilisation a pour but d'amener d'un côté les utilisateurs à une prise de conscience des problèmes de santé auxquels ils sont exposés et de l'autre, les responsables des centres de coiffure et les décideurs à trouver des alternatives pour la sécurité sanitaire des populations..

Le rapport du CNIDEP interpelle les consciences et constitue un outil d'évolution des pratiques pour la profession. Il rappelle que certains produits utilisés dans les centres de coiffure peuvent être source d'irritations et allergies comme les colorants, les shampoings, et les gants en latex etc. Mais aussi des troubles de la reproduction (perturbateurs endocriniens)

En 2019-2020, le CNIDEP étudiera les possibilités de substitution de produits dangereux pour les artisans professionnels de l'automobile

www.cnidep.com
contact : philippe-mucchielli@cnidep.com

Agir pour améliorer la qualité de l'eau

L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, partenaire du PRSE3, s'engage dans la réalisation d'actions visant à former/sensibiliser les collectivités exploitant des captages d'eau potable dont la qualité est dégradée, vis-à-vis des nitrates et des pesticides notamment (331 captages sur le bassin Rhin Meuse) pour mettre en œuvre des plans d'action de reconquête de la qualité de ces captages.



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Sécuriser la production et la distribution de l'eau potable

L'eau est l'aliment le plus réglementé et le plus contrôlé en France et en Europe. L'eau potable est une eau qui ne porte pas atteinte à la santé et qui répond à un certain confort et plaisir de boire.

Un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) a pour objectif principal d'améliorer la sécurité sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine par la mise en place de mesures

préventives et/ou curatives et d'une surveillance des étapes de prélèvement/production/distribution d'eau potable par la Personne Responsable de la Production et de la Distribution d'Eau (PRPDE).

L'ARS Grand Est a inscrit le PGSSE dans ses objectifs et a lancé courant 2019, avec ses partenaires et dans le cadre du PRSE3, un appel à candidatures auprès des

collectivités territoriales et des sociétés fermières concernées. Les candidats retenus bénéficieront d'un accompagnement technique et financier pour le montage du projet et la réalisation du PGSSE.

Cet appel à candidatures a généré le dépôt de 18 dossiers. 14 collectivités seront accompagnées pour l'élaboration de leur PGSSE



Source d'eau potable / BELMONT SUR BUTTANT (88)



Station de traitement / Attigny (88)



Captage d'eau potable / FOUCHECOURT (88)

Contact

Contact projet :

ars-grandest-departement-environnement@ars.sante.fr

Renforcer la surveillance de la qualité de l'air

Le soutien de l'ARS et de la DREAL dans le cadre du PRSE permet de renforcer la surveillance de la qualité de l'air, mise en œuvre par l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air ATMO Grand Est, pour les pollens et les produits phyto-sanitaires

- 6 sites de mesures de produits phyto-sanitaires (3 sites urbains, 3 sites ruraux), 79 polluants recherchés
- 7 capteurs de pollens



Mieux respirer au lycée !

Dedans-dehors, l'air que nous respirons doit être de bonne qualité partout ! Les adolescents passent une longue partie de leur journée au lycée et la qualité de l'air qu'ils respirent dans les établissements scolaires mérite d'être mesurée et améliorée pour une meilleure santé. Prendre soin de la qualité de l'air, tous les jours et à travers les gestes les plus simples fait également partie des objectifs pédagogiques du projet « Respirons mieux au lycée ».

ATMO Grand EST, la DREAL, l'ARS et la Région, ont engagé ce projet

avec 10 lycées du Grand Est qui ont accepté d'être expertisés. Des appareils de mesure de température et de mesure de polluants chimiques ont été installés dans leurs bâtiments. Les résultats ainsi relevés et analysés permettent de bâtir un plan d'action pour améliorer la qualité de l'air intérieur en lien avec les responsables d'établissement. Des actions de sensibilisation en direction des élèves sont également organisées.

Quelques chiffres :

- 8 lycées sur les 10 présentent au moins une salle de classe dont le renouvellement d'air est insuffisant
- L'impact des activités des travaux pratiques réalisés dans les laboratoires a été mis en évidence dans 4 lycées sur les 10
- Aucun dépassement des valeurs limites pour le benzène et le formaldéhyde n'a été observé pendant cette campagne
- Certains polluants spécifiques ont été observés dans 3 lycées sur les 10 suite à la réalisation de travaux de rénovation



Qualité de l'air extérieur : les bons gestes citoyens

L'air est essentiel à la vie : nous respirons 15 000 litres d'air par jour

Aujourd'hui en France, la pollution de l'air est principalement due à notre comportement individuel au quotidien : nos modes de transport, de chauffage et d'élimination des déchets affectent fortement la qualité de l'air et par voie de conséquence notre santé.

Afin de communiquer sur les bons gestes au quotidien, la DREAL Grand Est avec la participation technique d'ATMO Grand Est a édité une brochure et un marque-page destinés à sensibiliser le citoyen sur ses leviers d'action pour préserver et améliorer la qualité de l'air. Après un discours introductif expliquant les enjeux autour de la qualité de l'air, la brochure place le citoyen au centre de l'action et lui explique comment :

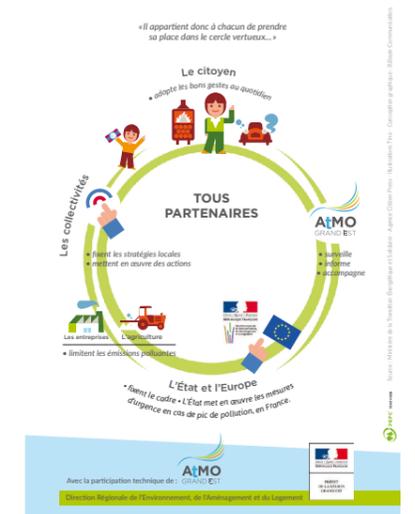
- valoriser ses déchets verts (surtout ne pas les brûler)
- se chauffer efficacement au bois
- se déplacer au quotidien

La dernière page inscrit le citoyen dans le cercle vertueux des partenaires engagés dans la reconquête d'une bonne qualité de l'air : ATMO Grand Est, l'État et l'Europe, les collectivités, le secteur industriel et agricole, car chacun, dans ses pratiques et compétences, dispose de leviers pour agir en responsabilité.

1000 exemplaires ont été distribués dans les grandes villes couvertes par un plan de protection de l'atmosphère : Reims, Metz, Thionville, Nancy, Strasbourg. Les jardins familiaux ont été visés en priorité pour lutter contre le brûlage des déchets verts.

Des exemplaires ont été distribués lors des réunions portant sur la qualité de l'air (bilan annuel qualité de l'air présentés en CODERST, comités locaux de l'air...)

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/documents-mis-a-disposition-par-telechargement-a17210.html>



Matériaux biosourcés et qualité de l'air

L'utilisation de matériaux biosourcés dans la construction et la rénovation des bâtiments est de plus en plus courante dans le cadre de la transition énergétique pour contribuer à la diminution de production de gaz à effet de serre.

ATMO Grand Est, le CEREMA et la DREAL ont travaillé sur l'évaluation de l'influence de ce type de matériaux sur la qualité de l'air intérieur. Trois bâtiments ont ainsi fait l'objet d'une étude de caractérisation de la qualité de l'air intérieur : 2 établissements scolaires et une habitation.

Quelques résultats

Malgré des systèmes de ventilation parfois sophistiqués, le renouvellement de l'air reste parfois insuffisant. Les dysfonctionnements relevés proviennent de la mise en œuvre ou de défauts de réglage de ces systèmes.

Pour en savoir plus :

www.atmo-grandest.eu > publinthèque



L'Amiante Ce Boulet !!

Une campagne d'information grand public

Limiter les risques d'exposition à l'amiante

L'usage de l'amiante est interdit en France depuis le 1^{er} janvier 1997.

Néanmoins, de grandes quantités de ce produit restent présentes dans les bâtiments, constituant un risque d'exposition pour les professionnels (du bâtiment et second œuvre notamment) mais aussi les particuliers à l'occasion de travaux de rénovation par exemple. Dans le cadre du PRSE3 Grand Est, La DREAL, la DIRECCTE et l'ARS sensibilisent et informent les professionnels et particuliers sur les risques liés à ce minéral, sur la réglementation et les bonnes pratiques pour éviter de s'exposer aux poussières d'amiante.

Le radon

Mieux le connaître pour limiter les expositions

Le Grand Est, du fait notamment de la présence de formations géologiques de type granitique, compte 322 communes concernées par le radon.

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans la croûte terrestre. Il peut dans certaines conditions s'accumuler dans les bâtiments, particulièrement dans les sous-sols et vides sanitaires.

S'il est présent à des concentrations importantes, le radon peut favoriser la survenue de cancers broncho-pulmonaires. Ses effets sont démultipliés chez les fumeurs.

Pour mieux faire connaître les enjeux liés au radon aux habitants des secteurs les plus concernés de notre

région, l'ARS et ATMO Grand Est se sont engagées dans des actions de sensibilisation des collectivités, des professionnels et du grand public.

En 2018 et 2019, avec l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN), elles ont organisé 3 réunions en direction d'élus des communes classées par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) à potentiel radon significatif (niveau 3), et 3 réunions en direction des professionnels avec le partenariat de la Fédération Française du Bâtiment (FFB). Des actions en direction des habitants des secteurs les plus concernés viennent

compléter le dispositif. Ainsi, la première campagne exploratoire de mesures du radon dans l'habitat est actuellement en cours dans la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

Une distribution gratuite de dosimètres est organisée grâce au réseau des Maisons de Services Au Public (MSAP). À ce jour, elle a permis la mise en place de ce matériel de mesure dans 217 foyers de la Communauté d'Agglomération. En fonction des résultats des mesures, les habitants reçoivent des conseils personnalisés pour limiter leur exposition au radon.

Contact

www.atmo-grandest.eu

Contact projet :

michel.marquez@atmo-grandest.eu

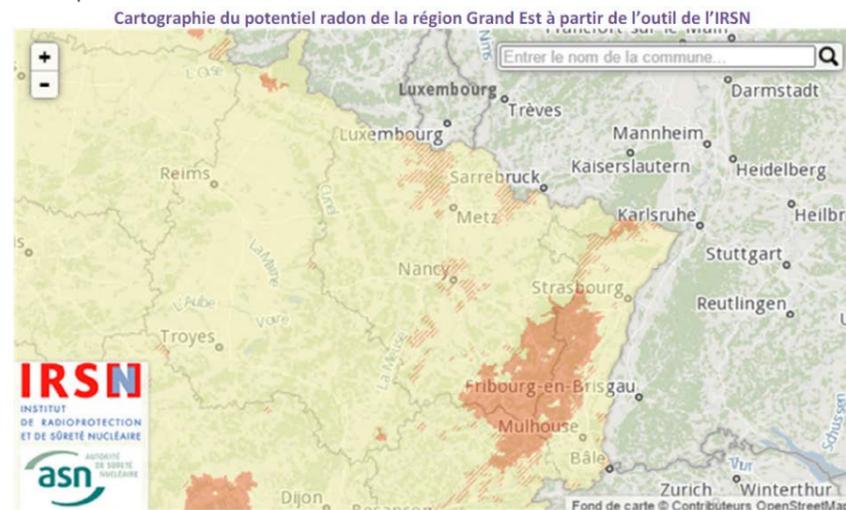
LE RADON EST UN GAZ INCOLORE, SANS ODEUR, QUI PEUT ÊTRE DANGEREUX POUR LA SANTÉ.

PARTICIPER GRATUITEMENT À LA CAMPAGNE DE MESURES RÉALISÉE DANS VOTRE COMMUNE.

Dosimètres et notices d'installation délivrés par le MSAP - Altarm - Anould - Ban-de-Laveline - Courmou - Provanchères-et-Coincy - Rainy-Éclap - Saint-Dié-des-Vosges (De Ruch) - Semons

RENSEIGNEMENTS : radon@atmo-grandest.eu

Dans les 8 MSAP de la Diocèse



Légende : Orange foncé : communes à risque potentiel radon moyen ou élevé ; Orange hachuré : communes à potentiel faible, mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments ; Vert clair : communes à potentiel faible. Source : IRSN



Séminaire radon à Holtzwihr



Connaître les polluants de l'air intérieur pour les éviter

Les conseillers en environnement intérieur (CEI)

Afin d'améliorer la santé des personnes souffrant de problèmes respiratoires chroniques, les médecins du Grand Est peuvent prescrire à leurs patients une visite du domicile par un **Conseiller en Environnement Intérieur (CEI)**

Lors de la visite du domicile du patient, le CEI repère les substances nuisibles à la santé des occupants (polluants chimiques, moisissures...) et formule des recommandations pour limiter leur impacts sur la santé. Il transmet son rapport et ses recommandations au patient et au médecin prescripteur.

L'intervention du CEI est gratuite pour le patient.

Actuellement, 8 CEI interviennent dans le cadre du dispositif **INTAIR'AGIR**. C'est l'association **AP3A** qui assure la coordination de leur activité dans le Grand Est.

L'AP3A propose aux professionnels de santé ou de l'habitat qui souhaitent diversifier leurs interventions, de devenir CEI et propose des formations à la qualité de l'air intérieur et son impact sur la santé. L'association souhaite renforcer son réseau de professionnels en région Grand Est et notamment sur la Champagne Ardenne et la Meuse.

Quelques chiffres

La pollution intérieure est une des premières causes de mortalité en France avec 28.000 nouvelles pathologies par an et coûte 19 milliards d'euros.

8 CEI membres du réseau coordonné par l'association AP3A sur le territoire du Grand Est

299 visites réalisées en 2019 dans le cadre du dispositif Intairagir

329 visites réalisées en 2018

11 interventions publiques réalisées sur la thématique de la Qualité de l'Air Intérieur à destination de professionnels et/ou grand public

Objectifs 2019/2020 :

- continuer à développer les visites de CEI sur les territoires couverts par le dispositif
- trouver des professionnels souhaitant se former et exercer l'activité de CEI sur la Champagne Ardenne / Meuse afin que l'ensemble des patients du territoire du Grand Est puissent bénéficier d'une visite d'un CEI

Devenir CEI

Pour devenir CEI, la formation DIU santé respiratoire et Habitat est nécessaire, elle est assurée par l'Université de Strasbourg. Cette formation est destinée aux infirmiers, techniciens sanitaires, professionnels paramédicaux ou du bâtiment, ayant un niveau d'étude bac + 2 ou 3.

Qu'est-ce que la pollution intérieure ?

Nos habitations abritent des substances (produits chimiques irritants, fumée de tabac, pollens, acariens, moisissures, allergènes de chats et de chiens) ayant des effets délétères sur la santé, notamment respiratoire, des habitants. Certains développent à leur contact des formes cliniques sévères d'asthme ou d'allergies respiratoires.

Informez sur la qualité de l'air intérieur : IntAir Agir www.intairagir.fr

LE DISPOSITIF INTAIR'AGIR

La qualité de l'air à l'intérieur des locaux constitue un véritable enjeu de santé publique. Au regard du temps passé en espace clos (entre 70% et 90% en moyenne), de sources des polluants généralement négligés et du nombre d'individus concernés.

INTAIR'AGIR est un dispositif d'accompagnement pour la gestion des plaintes et situations impliquées de pollution de l'air à l'intérieur des logements. Il permet de compléter la visite des CEI par des mesures chimiques, de coordonner le réseau des CEI du Grand Est et la gestion d'urgence de gestion et d'information et de créer un réseau d'acteurs spécialisés.

INTAIR'AGIR agit dans le cadre des exigences sanitaires et environnementales fixées dans les plans régionaux et nationaux.

En partenariat avec ARS, Grand Est, se, Grand Est, ars

Dispositif EPSIL : Equipe Pluridisciplinaire dédiée aux Situations d'Incurie dans le Logement

Face à la constante augmentation des signalements de personnes en situation d'incurie, les acteurs de la lutte contre l'habitat indigne en Meurthe-et-Moselle ont contractualisé avec l'association Espoir 54 pour améliorer la prise en charge de ces situations complexes. L'association Espoir 54 accompagne les personnes en situation de handicap psychique afin qu'elles puissent prendre part à la vie sociale et qu'elles soient reconnues comme citoyens à part entière, à égalité de droits et de devoirs. Cela implique le respect de la liberté de la personne, grâce notamment à une approche humaine, la construction d'une confiance réciproque ainsi qu'une grande attention à l'autre.

Ce projet expérimental d'une durée de 3 ans (2018-2020) se décline sur le centre et le sud de la Meurthe-et-Moselle (Val de Lorraine, Terres de Lorraine, Lunévillois, Métropole du Grand Nancy). Il vise à prendre en charge les situations présentant un risque sanitaire aggravé en raison du mode d'occupation du logement, dont les personnes atteintes du syndrome de Diogène.

L'équipe pluridisciplinaire est

composée d'une psychologue et d'un travailleur social.

Les objectifs de l'EPSIL sont multiples et adaptés à chaque situation individuelle rencontrée : rechercher l'adhésion et la participation de l'occupant, accompagner la personne vers les dispositifs de droit commun, favoriser le maintien à domicile, coordonner le partenariat.

L'accompagnement peut débuter par une prise de contact par l'équipe pour recréer du lien. L'équipe évalue ensuite les conditions de vie de la personne, ses droits, les aspects sanitaires et sociaux. Elle intervient également dans le cadre d'une réhabilitation psycho-sociale.

En étroite collaboration avec le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et Non Dément qui mandate l'EPSIL, l'équipe assure la coordination des différents intervenants (santé, protection des majeurs, aide à domicile).

Cette expérimentation permet d'accompagner des personnes en situation de fragilité, souvent dans le déni, qui jusqu'alors ne bénéficiaient pas d'une prise en charge adaptée et nécessitant un accompagnement soutenu.

Qu'est ce que le syndrome dit de Diogène ?

C'est un trouble comportemental qui peut conduire à l'accumulation d'objets ou déchets, pouvant être associée à une négligence de l'hygiène (corporelle comme domestique), et à un isolement social



**Espoir 54**

Le permis de louer, un outil pour lutter contre le mal-logement

Lorsqu'une collectivité met en place l'autorisation préalable et/ou la déclaration de mise en location (APML/DML) ou « permis de louer », les propriétaires bailleurs d'un logement situé dans un périmètre donné (en règle générale un secteur où l'habitat est susceptible d'être dégradé) doivent solliciter une autorisation lors d'une nouvelle mise en location, d'un changement de locataire. Ce mécanisme de contrôle du parc locatif permet de repérer

et de lutter contre les logements insalubres et les marchands de sommeil.

En Grand Est, l'ARS et la DREAL se proposent d'accompagner les collectivités qui s'engagent dans la mise en place de cet outil et les invite à partager leurs expériences et leurs outils.

L'autorisation préalable de mise en location ou APML permet d'obliger le propriétaire à demander une autorisation avant

chaque mise en location dans les périmètres présentant une proportion importante d'habitat dégradé.

La déclaration de mise en location ou DML permet d'obliger le propriétaire à déclarer chaque nouveau contrat de location afin d'améliorer l'information des collectivités sur la qualité des logements mis en location dans les zones où l'habitat dégradé se développe.

L'incurie, qu'est-ce que c'est ?

Étymologiquement, l'incurie signifie l'absence de souci de soi ou d'autrui. L'incurie dans un logement peut se traduire par **une grande accumulation d'objets de diverses sortes et un encombrement du logement, causant une insalubrité.**



Bon à savoir

En France, 20 % des enfants de plus de 9 ans et 30 % des adultes sont touchés par les allergies aux pollens. L'ambrosie est l'une des plantes présentant un des potentiels allergisants des plus élevés : Quelques grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour que les symptômes d'allergies (rhinite, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, asthme, eczéma...) apparaissent.

Sur la période 2018-2019, 32 sessions de formation ont été organisées en lien avec le CNFPT - Centre National de la Fonction Publique Territoriale, à destination responsables, chefs de services et élus des services espaces verts, voirie, urbanisme, eau et assainissement, hygiène et santé, environnement. Elles ont rassemblé 610 participants. Par ailleurs, 27 actions de sensibilisation ont permis de toucher 730 participants. 727 collectivités du Grand Est soit 14 % du territoire bénéficient des compétences d'un référent formé sur l'ambrosie et la lutte contre cette plante envahissante et allergisante.... En 2 ans c'est une réussite.



Lutte contre l'ambrosie



Depuis 2018, les FREDON Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace, missionnées par l'ARS Grand Est, animent et coordonnent le plan régional de lutte contre les ambrosies, plantes envahissantes et hautement allergisantes, via :



La surveillance

créer un réseau de surveillance et coordonner la gestion des signalements



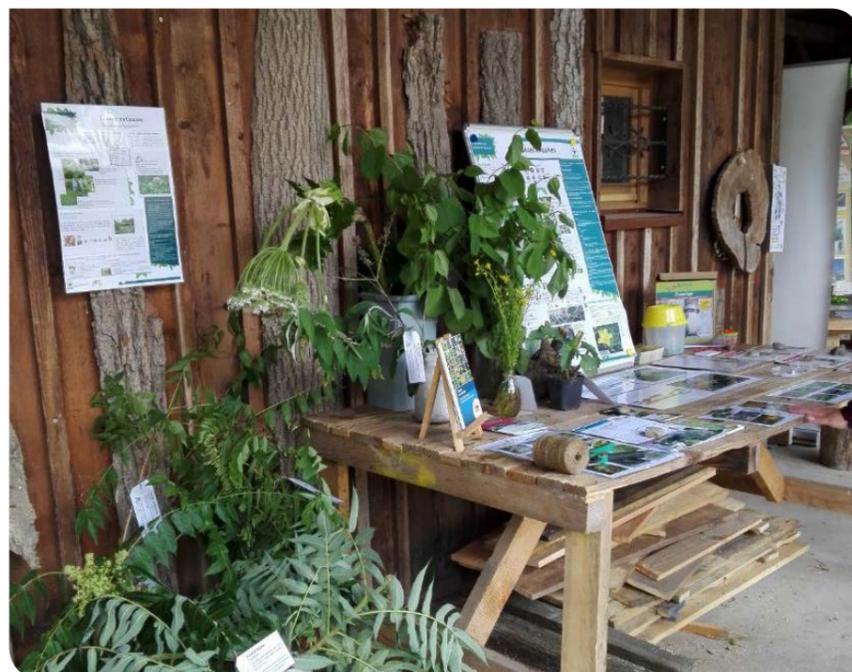
La prévention

prévenir et sensibiliser le grand public et les professionnels



La lutte

organiser la lutte contre les ambrosies (extension à la Berce du Caucase)



Pourquoi lutter contre l'ambrosie ?

L'ambrosie, de par sa capacité d'expansion et son potentiel allergisant, constitue une réelle menace pour la santé publique.

La réglementation oblige à la destruction systématique des plants d'ambrosie détectés sur les parcelles publiques ou privées. Mais pour lutter efficacement contre cette plante, il faut savoir la reconnaître et connaître les techniques pour l'éliminer sans risquer

sa dissémination ! Aussi, la FREDON en lien avec l'ARS et le CNFPT contribue à la formation et l'animation d'un réseau de référents chargés de la surveillance et de la lutte contre l'ambrosie sur le territoire.

La FREDON organise également des événements pour sensibiliser le grand public, notamment lors d'événements forts tels que le Salon **Innov&moi** ou la journée nationale Ambrosie.

Les actions sur le terrain

Le Samedi 22 juin 2019, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre l'ambrosie, la FREDON Alsace, l'association du Moulin Nature et l'Observatoire des Ambrosies ont organisé à Lutterbach une journée de sensibilisation du grand public avec stands, animations et miniconférences.

AMBROISIE

ET SI LA FRANCE ETAIT AUTANT TOUCHÉE QU'Auvergne-Rhône-Alpes

QUELS IMPACTS SANITAIRES ?

Un scénario du pire avec
5,3 millions de personnes allergiques
329 M€ de dépenses de soins



L'AMBROISIE NUIT À LA SANTÉ AGISSONS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

www.ambrosie.info

Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies sur la base d'une extrapolation en fonction des populations régionales et des ratios constatés en région Auvergne-Rhône-Alpes dans l'hypothèse d'une infestation à l'identique du territoire métropolitain.



Contact

Contact projet :
e.vannetzel@fredonca.com

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

La DREAL Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, en partenariat avec la Région Grand Est et l'Agence Française de la Biodiversité, ont confié au CEREMA une étude visant à identifier les acteurs actifs sur le sujet en région Grand Est,

dresser un tableau des actions qu'ils mettent en œuvre et recueillir leurs besoins en matière de coordination. Le rapport peut être consulté sur le site du PRSE3.

<http://www.grand-est.prse.fr/> Rubrique > La mise en œuvre du PRSE > Axe 2 - Un cadre de vie et de travail favorable à la santé

25% des français sont touchés par l'allergie aux pollens.

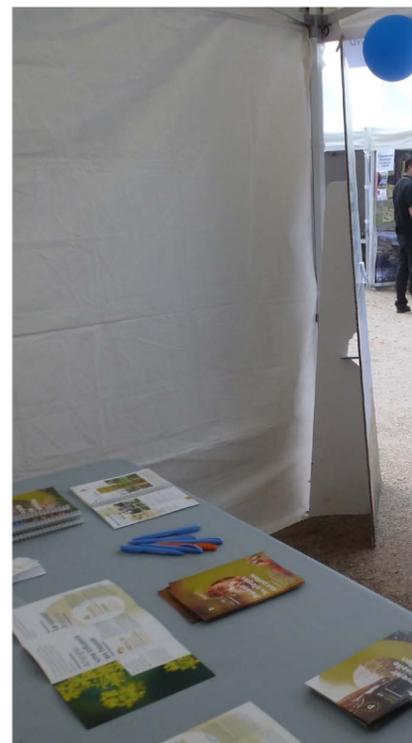
Pollin'air, un réseau citoyen pour prévenir les allergies aux pollens

«D'ici à 2050, la moitié de la population occidentale sera touchée par l'allergie au pollen notamment à cause du réchauffement climatique et de la pollution». (Source OMS)

C'est dans ce contexte qu'est né «Pollin'air», un réseau citoyen de «sentinelles des pollens», qui observe les végétaux allergisants et renseigne, via un site internet, les personnes allergiques de manière géolocalisée sur les stades de pollinisation de ces végétaux.

Créé par Atmo Grand Est, Pollin'air a d'abord été mis en place en Lorraine et depuis 2018 s'étend à l'ensemble de la région Grand Est avec le soutien du PRSE.

Les sentinelles sont des botanistes volontaires, amateurs ou professionnels, qui observent les végétaux allergisants de leur choix, et renseignent leurs observations en temps réel et de manière géolocalisée, sur la plateforme Pollin'Air depuis un



Fête de la biodiversité



Fête de la biodiversité



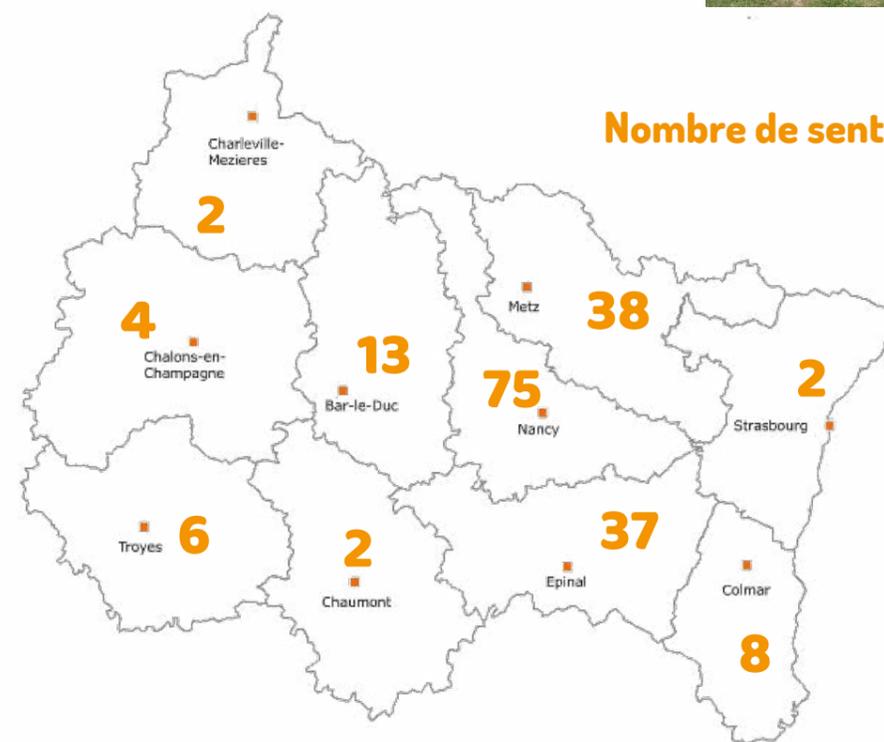
Projet: "un arbre, une école"



Convention EHPAD et école de Troyes



Formation sentinelle



Nombre de sentinelles par département

ordinateur, smartphone ou tablette. Ainsi, les sentinelles participent à la collecte de données qui sont ensuite transmises aux professionnels de santé chargés d'alerter leurs patients. À travers l'action Pollin'Air, on constate que la population est de plus en plus impliquée et se mobilise contre les effets des pollens: en 2016-2017, on comptait 109 sentinelles. Aujourd'hui, 187 personnes sont actives. Les observations sont passées de 403 en 2016-2017, à 1489 au total. Ainsi, progressivement, c'est une véritable communauté qui se crée pour informer la population sur la présence et les risques des pollens sur la santé

de ses sentinelles volontaires afin de transmettre un maximum d'informations et de géolocaliser au plus près les végétaux allergisants et leur stade de pollinisation, notamment en Alsace et dans l'ouest de la région. Grâce à Pollin'air, selon l'évaluation conduite par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS), «50% des personnes inscrites à la newsletter Pollin'air ont constaté une amélioration de leur état grâce à ces alertes et aux conseils de prévention diffusés».

Contact

Contact projet:
 marielle.gregori@atmo-grandest.eu
 www.pollinair.fr

Prévention des risques auditifs chez les jeunes

Objectifs:
promouvoir les bons comportements pour continuer à profiter de la musique tout en préservant son capital auditif!

Près de 10% des jeunes de moins de 25 ans souffriraient de troubles auditifs, pour la plupart liés à des expositions sonores.

Pour prévenir les risques d'atteintes auditives précoces, notamment liées à l'écoute de musiques amplifiées, l'ARS et la Région Grand Est soutiennent les acteurs de musiques actuelles (POLCA, L'Autre Canal et Musiquesactuelles.net) pour agir directement et de manière originale auprès des jeunes. Durant l'année scolaire 2017-2018, environ 200 000 collégiens et lycéens du Grand Est ont bénéficié d'actions de préventions.

Le saviez-vous?

L'intensité sonore des enregistrements de chansons populaires est en augmentation constante depuis 1950, et, cette tendance pourrait entraîner une augmentation des cas de perte d'audition due à l'exposition au bruit.

Contact

www.polca.fr

www.preventionrisquesauditifs.fr

Mail : prevention@polca.fr

Témoignages



Nos élèves sont doublement exposés aux risques auditifs, ils écoutent en permanence de la musique avec leurs smartphones et sont en plus exposés aux bruits des machines dans les ateliers



souligne Bénédicte TEINTURIER, professeure de prévention santé environnement.



Je n'écouterai plus de musique la nuit pour m'endormir



Ben FAYADH, qui a retenu que l'un des meilleurs remèdes était de permettre aux oreilles de se reposer.



Les actions en Grand Est :

Théâtre musical pour les élèves de primaires / Concerts pédagogiques (peace and lobe et Duos et formules autonomes) ateliers en classe destinés aux élèves de primaire, aux lycéens et collégiens / Diffusions de kits pédagogiques et de matériels

de protection auditives / Actions de prévention dans les conservatoires / écoles de musiques du Grand Est / Mise à disposition des établissements scolaire de matériel de dépistage des troubles auditifs...

Peace & Lobe est un dispositif pédagogique qui a pour but de sensibiliser les adolescents aux risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées.

Le Dispositif Peace & Lobe

Ce programme de concerts pédagogiques a été initialement développé conjointement par le Confort Moderne (Poitiers) et l'ADEM-Florida (Agen) depuis 1999. Initialement appelé «Peace and Lobe®», ce programme s'est exporté dans de nombreuses régions en particulier grâce à l'action de formation de nouveaux groupes assurée par l'Adem-Florida et le Confort Moderne. Il a reçu en 2000 le Décibel d'Or, remis par le Conseil National du Bruit.

Aujourd'hui, le concert a évolué selon les réalités locales et prend des formes variées. Le principe reste cependant le même: un ou plusieurs musiciens interviennent auprès de classes, de la 3e à la terminale, afin de les sensibiliser aux risques auditifs et les amener à gérer de manière consciente au quotidien les différentes pratiques de l'amplification musicale (boîtes de nuit, concerts, baladeurs, pratiques musicales en répétition ou en scène...).

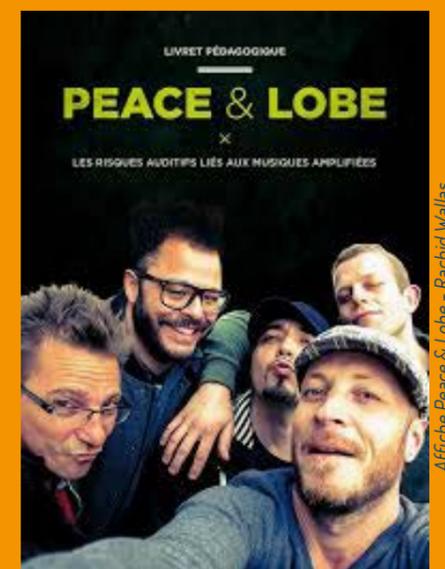
La pertinence de l'opération réside en ce que l'intervenant est un jeune

groupe ou musicien accompagné d'un technicien son qui portent l'intégralité de l'information et surtout des messages de prévention. On évite alors le phénomène de rejet quasi-automatique d'un message (aussi pertinent soit-il) émanant d'une institution.

Objectifs

Ces animations ont pour objectifs :

- D'inviter à une nouvelle approche des relations entre santé publique, culture et populations jeunes.
- De sensibiliser de plus en plus de jeunes (et de moins jeunes) aux risques auditifs liés à la pratique musicale et à l'écoute des musiques à haut niveau sonore.
- De favoriser une modification des comportements de ces publics.
- D'informer ou former les différentes personnes susceptibles d'être diffuseurs ou relais d'information.
- De faire découvrir au jeune public les musiques amplifiées et les salles de concerts, plus globalement de faire une action



Affiche Peace & Lobe - Rachid Wallas

d'éducation au son.

À terme, l'objectif est la réduction des traumatismes sonores pour les populations concernées.

Les thèmes abordés lors de l'intervention :

- Le son amplifié et les musiques actuelles: évolution des styles musicaux, histoire de l'amplification, caractéristiques physiques de l'amplification...
- Le fonctionnement du système auditif
- Les risques auditifs liés à l'écoute des musiques amplifiées et les mesures de protection à prendre.

Source: Agi-Son



Groupe Ouïe FI



Weepers Circus

Favoriser les mobilités douces

Des trophées des mobilités actives pour valoriser les aménagements exemplaires

Avec la prédominance de la voiture dans les villes et villages, un aménagement de l'espace public est nécessaire pour encourager et développer d'autres modes de déplacement.

Les trophées des mobilités actives ont été créés par l'association **Vélo Mobilités Actives Grand Est (VMA Grand Est)** pour récompenser et valoriser les actions et aménagements réalisés sur la région Grand Est et promouvoir ces expériences positives auprès des collectivités et aménageurs du Grand Est.

En effet, développer les mobilités actives c'est aussi :

- Agir sur la qualité de l'air et sur le bruit
- Lutter contre la sédentarité
- Constituer à terme une « culture mobilités actives ».

Les actions valorisées sont réparties en 2 catégories. 🍃

Catégorie 1

Des aménagements de l'espace public

Des projets d'aménagement mis en place afin de favoriser et faciliter la pratique des mobilités actives. Il peut s'agir de démarches ou d'aménagements de voiries, d'espaces publics et/ou de quartiers. Cela concerne également le développement et l'aménagement des équipements pour le stationnement des vélos ou tous autres véhicules non motorisés. Les projets peuvent également concerner les actions autour de l'intermodalité, la création d'itinéraires sécurisés



Catégorie 2

Démarches d'incitation à la pratique des mobilités actives

Ces démarches ne se limitent pas à de simples campagnes de communication, il s'agit ici d'intégrer de réelles actions volontaires de terrain, pour modifier les habitudes et comportements en matière de déplacements. Ces projets s'adressent également et dans les mêmes conditions aux entreprises qui mettent en œuvres des démarches d'incitations à la pratique de mobilités actives

À noter

Toutes les informations sur les trophées sur : www.mobilités-actives-grand-est.com



Mettre en réseau les acteurs de l'environnement et la santé

La SYNAPSE

L'Ireps Grand Est, l'Ariena, le Graine Champagne Ardenne et LorEEN ont décidé de s'associer pour créer le réseau SYnergie des Acteurs en Prévention Santé Environnement.

Cette initiative a pour but d'améliorer la coordination et la qualité des actions conduites par les professionnels œuvrant dans les champs de la santé et de l'environnement :

- en renforçant la connaissance réciproque des concepts en

termes de santé environnement,

- en établissant un lien entre les différents acteurs présents dans le Grand Est
- en définissant une stratégie régionale commune.

À ce stade, un état des lieux des besoins des acteurs a été réalisé

grâce à un sondage en ligne. Pas moins de 200 structures ou associations ont déjà témoigné leur désir de prendre part au réseau SYNAPSE. 🍃



Quel impact de la pollution des sols sur la santé ?

Historiquement, la région Grand Est a connu un fort passif industriel avec de nombreuses industries lourdes datant pour certaines du XIX^e siècle.

À l'heure actuelle, sur certains bassins industriels, le cumul des émissions de fumées durant plusieurs décennies a entraîné des dépôts de particules sur les sols de surface. En effet, les composants présents dans les fumées comme les métaux, les hydrocarbures ont pu dégrader la qualité de ces sols.

Deux dimensions demeurent aujourd'hui :

- **Le volet environnemental :** le nombre insuffisant de données des fonds géochimiques sur la région ne permet pas une évaluation optimale de l'impact environnemental.
- **Le volet sanitaire :** la région étant la 6^{ème} la plus peuplée de France, des populations sont potentiellement exposées à ce cumul de polluants.

Ainsi, la mise en place de recherches supplémentaires concernant la

qualité des sols superficiels est souhaitée, de manière à capitaliser une meilleure connaissance des zones impactées par une pollution diffuse et afin d'étudier l'impact sanitaire sur les populations concernées et mettre en place des mesures de gestion.

Le BRGM a initié un projet en partenariat avec la DREAL Grand Est qui permettra la rencontre de différents acteurs notamment du domaine des sciences du sol et du domaine de la santé. De plus, il permettra la mise en place d'une méthode de travail peu répandue en France qui pourrait, à terme, permettre son développement dans d'autres régions / territoires.

Un regard scientifique sera apporté sur une situation uniquement pressentie (perception générale d'une dégradation de la qualité des sols autour des bassins industriels) et permettra de faire

un parallèle entre la santé perçue et la santé objectivée en lien avec la problématique de la pollution des sols. Ce projet permettra d'améliorer la connaissance et la protection des populations sur en lien avec une pollution industrielle diffuse générale et ce projet n'a pas vocation à se substituer aux principes de gestion site par site tels que définis dans la méthodologie nationale.

Les données de qualité des sols qui seront collectées participeront à la création de données patrimoniales et à la meilleure connaissance des bruits de fonds anthropiques dans les sols superficiels. Ces données pourront par exemple être prises en compte pour évaluer les impacts environnementaux de sites situés dans ces zones

Le projet initié en 2019 entrera dans la phase opérationnelle en 2020. 🍃

Un diagnostic santé environnement pour agir au plus près des besoins des territoires

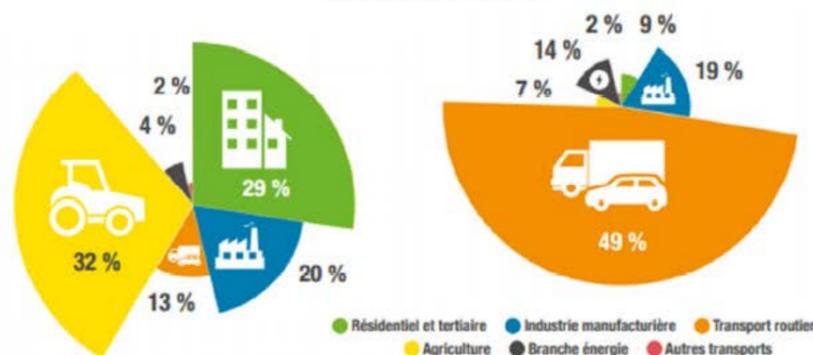
Pour construire un **Plan Régional Santé Environnement** fondé sur la réalité du terrain, il est nécessaire d'établir en amont une liste d'indicateurs, de collecter et d'organiser de nombreuses données pour établir un état des lieux le plus fidèle possible. Cette analyse a constitué un outil d'aide à la décision indispensable pour les pouvoirs publics et les acteurs de la santé environnement. C'est l'**Observatoire Régional de la Santé** qui a établi cette cartographie fine de la région en

matière sanitaire, environnementale et sociale. Ces données ont été collectées à l'échelon des 9 zones d'emploi régionales, en fonction de leur typologie: agricole, naturelle, industrielle, etc et autour de 5 enjeux: densité de la population, fragilités démographiques, socioéconomiques, sanitaires et environnementales.

Ce travail permet notamment de visualiser les inégalités territoriales et les secteurs où il est crucial d'intervenir sur le territoire.



Répartition des émissions de particules PM10 (à gauche) et d'oxydes d'azote (à droite) par secteur dans le Grand Est en 2010



Source : ATMO Grand Est, « Programme régional de surveillance de la qualité de l'air d'ATMO Grand Est – 2017-2021 », <http://www.atmo-grandest.eu/publications>, mis en ligne en février 2017.

Le PRSE3, un dispositif partenarial au service des territoires

Le 3^e volet du PRSE3 est co-piloté par le Préfet et les services de l'État en région - la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) -, le Président de la Région Grand Est et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en lien avec la communauté santé environnement régionale.

Un comité d'animation engagé, composé de représentants de la Région, de l'ARS et de la DREAL, a pour mission :

- L'organisation de journées d'échanges et un appui méthodologique destiné aux porteurs de projets

- La diffusion d'informations autour du PRSE3
- La mise en valeur des opérateurs et des actions de santé environnement menées dans le Grand Est.

Vous souhaitez vous engager? Porter des actions qui répondent aux objectifs du PRSE3? Promouvoir des environnements favorables à la santé des habitants du Grand Est?

Rejoignez la communauté Santé Environnement Grand Est!

Contact

Pour contacter le comité d'animation:
prse-grandest@ars.sante.fr
www.grand-est.prse.fr



Les 19 projets retenus dans le cadre de l'appel à projet 2018



En avril 2018, le premier appel à projets du Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) a été lancé. 19 actions de formation, sensibilisation et communication ont été retenues afin de promouvoir une culture commune en santé environnement.

Les actions de sensibilisation, de formation, de communication et d'information sélectionnées sont destinées aussi bien au grand public qu'à des professionnels. Elles couvrent une grande majorité des thématiques inscrites dans les axes du PRSE3 (eau potable, produits phytosanitaires, espèces invasives, aménagement du territoire, qualité de l'air intérieur, habitat indigne, risques auditifs, perturbateurs endocriniens) et ont été déployées sur l'ensemble du Grand Est dès 2018.

La Vigie de l'Eau de Vittel

Eau sûre, eau saine
Vosges

CERDACC - Université de Haute Alsace

Promouvoir une production agricole
soucieuse de santé environnementale
Grand Est

Ville de Strasbourg

Territoire sans perturbateur endocrinien : Recherche
des produits phytosanitaires et des perturbateurs
endocriniens dans des paniers de légumes de
jardiniers amateurs et sensibilisation de ces publics

Bas-Rhin/Strasbourg

Fédération Française du bâtiment (FFB)

Sensibilisation et formation des
professionnels du bâtiment à la Qualité de
l'Air Intérieur

Grand Est

CEREMA Est - Laboratoire de Strasbourg

Programme d'intervention pour la
promotion d'une meilleure qualité
sanitaire des bâtiments dans les
établissements scolaires

Vosges

CPIE Nancy Champenoux

Prévention TIQUES : Tous
ensemble en Région Grand Est !
Formation des professionnels de
la nature et autres associations et
co-construction d'un discours
partagé de prévention (CiTIQUE)

Grand Est

ALEC Nancy Grands Territoires

Un air sain chez moi ! Un air
sain dans mon école ! Des
outils et un accompagnement
pour préserver la qualité de
l'air intérieur

Meurthe & Moselle

Terre d'Avenir

Conférence-débat participative
"AIR" : mieux comprendre pour
agir

Aube

L'école des jardiniers

« Potagers urbains : santé
et environnement » pour
un urbanisme sain et une
alimentation équilibrée

Marne

WECF France

Sensibilisation et éducation à la santé
environnementale (ateliers Nesting
et/ou Ma Maison Ma Santé)

Grand Est

Ville de Metz

Ateliers-formation sur la Santé
Environnement à destination des
professionnels de la petite enfance

Moselle/Metz

AC3P - SPPPI Strasbourg Kehl

Réunion d'information et de
sensibilisation du public et des
acteurs sur les actions du PRSE3
Grand Est

Bas-Rhin/Strasbourg

AC3P - SPPPI Strasbourg Kehl

Communiquer via le site internet sur les
actions du PRSE3 Grand Est

Grand Est

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Améliorer les conditions de santé environnement sur le
territoire des Crêtes Préardennaises via 5 sous actions

Ardennes

MJC Centre Social Nomade

Quel environnement pour ma santé ?

Meurthe & Moselle

DOMI RESEAU

Les syndromes de Diogène :
améliorer la compréhension et la
prise en charge des populations
concernées par les professionnels
du sanitaire et du médicosocial

Meurthe & Moselle

UMRAE

Projet ISOB@RES :
Intervention de
Sensibilisation au BRruit
en Etablissements
Scolaires

Bas-Rhin/Haut-Rhin

L'Avis en Vert

Accompagnement de 3 crèches
de l'ALEF dans leur démarche
écoresponsable et formation des
salariés à la santé
environnementale

Bas-Rhin

Association Saulcy en Vert

Les rendez-vous de Saulcy en
Vert : cycle de conférences
Santé Environnement en
déodaté

Vosges

Les 27 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2019

Suite au succès rencontré en 2018 par le 1^{er} appel à projets, La Région Grand Est, la DREAL Grand Est et l'ARS Grand Est ont lancé leur second appel à projets pour soutenir des initiatives locales en matière de santé environnement. Pour cette édition 2019, 27 projets ont été sélectionnés, tous relatifs au cadre de vie et à la mise en place d'environnements favorables à la santé



APPEL
À PROJETS 2020,
INFORMATIONS À VENIR
SUR LE SITE DU PRSE3
WWW.GRAND-EST.PRSE.FR

ADEPPA

Marches santé environnement
Moselle

ADOMA

« Un potager dans ma résidence »
Meurthe-et-Moselle / Nancy

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT

« Un air sain chez moi ! Un air sain dans mon école ! »
Des outils et un accompagnement pour préserver la qualité d'air intérieur.
Meurthe-et-Moselle / Nancy

AIGLONNE

« Ma forme reprend son envol » Activité physique pour tous
Marne / Zone rurale autour de Sainte Ménéhould

ANTIGONE

Notre santé passe par une bonne eau du robinet
Haut-Rhin / Bas-Rhin

ANTIGONE

« Réduire les polluants, un jeu d'enfant ! » Sensibilisation des professionnels de la petite enfance et des parents aux enjeux de la santé environnementale
Haut-Rhin / Bas-Rhin

ASSOCIATION CULTURELLE ET SOCIALE AGORA

Projet Santé Environnementale dans un quartier sensible
Moselle / Metz

LES PETITS DEBROUILLARDS GRAND EST

Innovons pour la qualité de l'air !
Grand Est

ASSOCIATION INITIATIVES MOTIVEES POUR UN DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE (AIMDA)

« Améliorer la qualité de notre environnement pour améliorer la santé de la population pour un développement durable »
Bas-Rhin / Strasbourg / Quartier Laiterie

CPIE Meuse-Bonzée

Mise en œuvre d'une démarche territorialisée de prévention des tiques : animation d'un programme local "CiTique" sur la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun
Meuse / CA Grand Verdun

LABEL VIE

Agir pour des environnements favorables à la santé des enfants dans la région du Grand Est
Grand Est

CENTRE LEO LAGRANGE

Du Pollinier à la Prévention
Vosges / Epinal

LES DEFRICTEURS

Information et sensibilisation aux enjeux de santé environnementale : cycle de conférences radio « Mon quartier, ma santé et moi »
Bas-Rhin / Strasbourg

TERRE AVENIR

Conférence "Respirer est-ce bon pour la santé ?"
Haute-Marne, Marne

RESEAU ENVIRONNEMENT SANTE

SENSOPE : Exposition sur les perturbateurs endocriniens
Haut-Rhin / Bas-Rhin

Troyes Champagne Métropole

FORUM CLIMAT : Santé, environnement, agissons ! (2 au 8 décembre 2019)
Aube / Troyes

COMMUNE DE VITRY LE FRANCOIS

Un espace nature à l'école maternelle Pierre et Marie Curie
Marne / Vitry-le-François

GROUPE SOS SENIORS

Eco-pâturage et médiation animale auprès de nos aînés
Meurthe-et-Moselle / EHPAD d'Onville

SAULCY ENVERT

Analyse participative des sols et de la biodiversité en Déodatie
Vosges / Secteur Saint Dié

ASSOCIATION MAISONS DE QUARTIER DE REIMS

LaboVert : Pour une consommation responsable et citoyenne au cœur des quartiers
Marne / Reims

Association Strasbourg Initiation Nature Environnement (SINE)

Nature et eau, santé environnement sur le quartier de HautePierre
Bas-Rhin / Strasbourg / HautePierre

JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE CHALONS

MEG'EAU : réduction des pollutions liées aux mégots
Marne / Châlons en Champagne

CTRE LAIQUE TALANGEAIS EDUCATION PERMANENTE

Jardins Partagés en Famille
Moselle / Talange

CPIE NANCY CHAMPENOIX

Saison 2 « Prévention TIQUE, tous ensemble en Région Grand Est ! »
Grand Est

PETR Sélestat Alsace Centrale

La semaine de l'alimentation durable en Alsace Centrale
Haut-Rhin / Territoire de Sélestat

VEL'OXYGENE

Atelier d'aide à la réparation de vélo
Marne / Reims

MAISON DE LA NATURE DU RIED

Animation d'ateliers cuisine et ateliers faire soi-même (confection de produits d'entretien et cosmétiques)
Haut-Rhin



Ce magazine a été réalisé en partenariat avec les étudiants de la L3 Infocom Nancy promo 2019/2020, qui ont accompagné le comité d'animation dans la rédaction et la mise en page des supports de communication.

Crédits photos : Les porteurs de projets // La licence L3 Infocom // Adobe stock // Freepic

Impression : Exaprint